

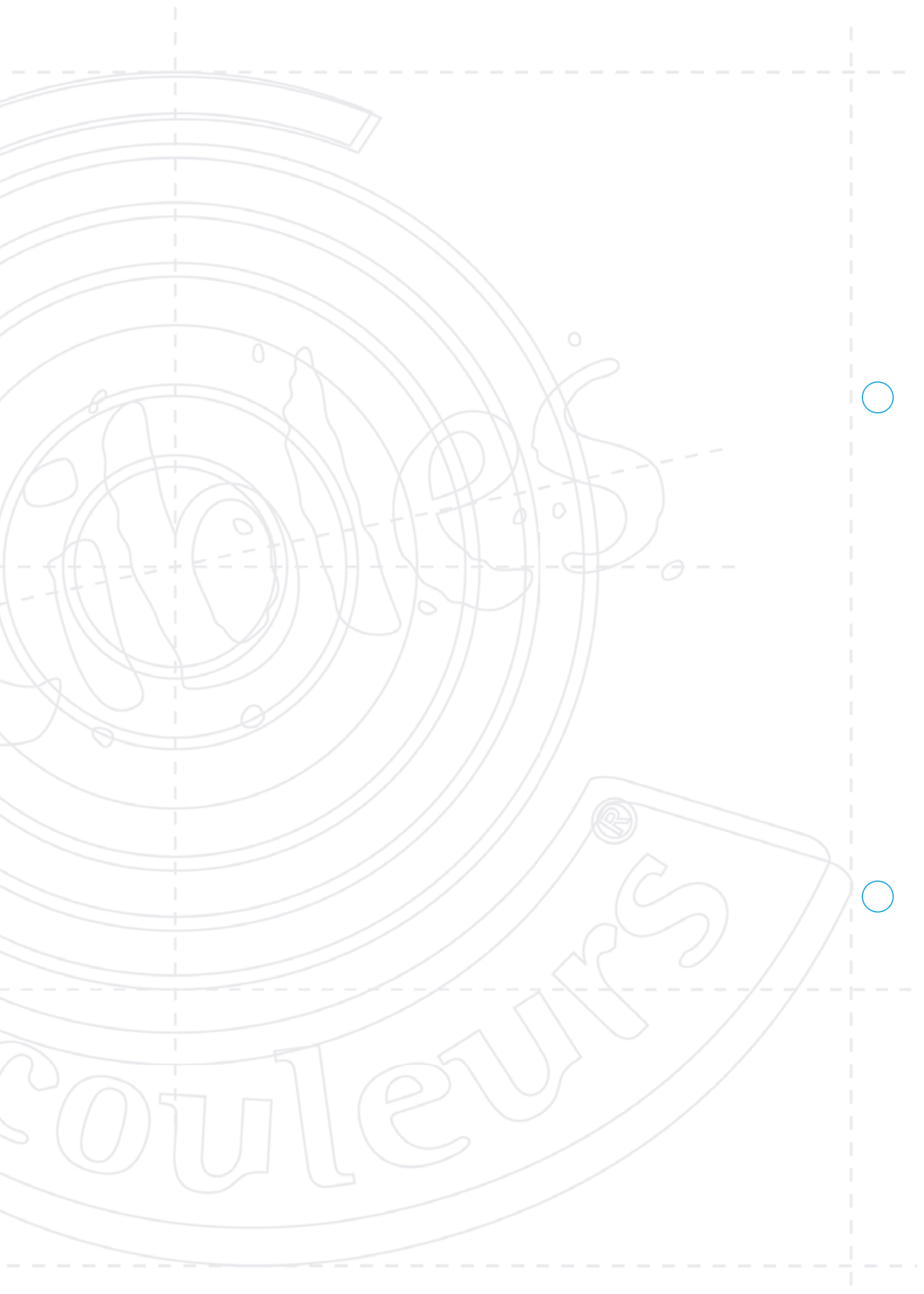
Guide du formateur

Plateau



Cibles Couleurs





couleurs®



Le parrain et la marraine de « Cibles Couleurs® » Plateau

Nous avons le plaisir de vous présenter « Cibles Couleurs » Plateau. Cette progression va vous permettre de développer une véritable dynamique de formation au sein de votre club en enrichissant et structurant vos interventions techniques et pédagogiques.

Avec « Cibles Couleurs », vous allez vous lancer dans une expérience humainement très riche vous permettant de faire progresser les tireurs dans les différentes épreuves Plateau nationales et olympiques (Écoles de tir, Fosse olympique, Skeet olympique et Double trap) en proposant une méthodologie d'apprentissage particulièrement vivante et attrayante.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions et de réussites dans la mise en œuvre de « Cibles Couleurs ».

Delphine RACINET-RÉAU

Médaillée d'argent aux JO de Sydney (2000)
et de bronze aux JO de Londres (2012)

Anthony TERRAS

Médaillé de bronze aux JO de Pékin (2008)
Recordman du monde 125/125 (2015)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR



Les « Cibles Couleurs »[®]

de la Fédération Française de Tir



Plateau

1 Présentation de la progression d'apprentissage

La progression « Cibles Couleurs » est un moyen d'accès privilégié pour nos jeunes tireurs vers les différentes disciplines Écoles de tir. Mais elle s'adresse aussi aux catégories Juniors et aux adultes.

Elle propose en fait à l'ensemble des acteurs du Tir sportif, y compris aux parents des plus jeunes, mais également aux bénévoles et dirigeants :

- **de pratiquer** en toute sécurité un sport, encadré par des moniteurs diplômés,
- **de progresser** au cours d'étapes représentant des niveaux de pratiques différents,
- **d'identifier** les « Valeurs » et les « Qualités » développées par le sport en général et le Tir sportif en particulier.

La progression, déclinée en sept niveaux, reprend un élément fort et commun aux disciplines de notre sport, la « Cible », qu'elle soit fixe, mobile ou cassable, de papier (cible), métallique (gong) ou d'argile (plateau). Ces niveaux sont visualisés par des couleurs différentes : cibles blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et arc-en-ciel.

« Cibles Couleurs » organise un apprentissage du tir, par niveau de pratique, en adéquation avec l'éthique sportive (voir « Charte éthique » de la FFTir), permettant à un tireur en formation la découverte de l'arme et du tir, des fondamentaux, mais aussi l'initiation technique, la régularisation

du geste, l'analyse de la technique, l'adaptation à d'autres disciplines et le perfectionnement.

Chaque étape de cette progression comprend trois objectifs spécifiques à atteindre :

- › un premier objectif, plutôt orienté vers les **règles à acquérir**, les **connaissances** et **comportements attendus**,
- › un deuxième objectif, principalement dévolu aux **savoir-faire techniques**,
- › un troisième objectif, fixant la **capacité de réussite** attendue à chaque niveau.

De la cible blanche à la cible arc-en-ciel, l'apprentissage de la pratique du tir sera balisé par des passages de grades représentant autant d'étapes successives permettant aux formateurs :

- › **d'aider le nouveau pratiquant à évaluer ses progrès** pour situer son niveau de pratique,
- › **de déterminer le chemin restant à parcourir** pour atteindre le niveau supérieur (voir « Plan de formation Cibles Couleurs Plateau »).

Le tir étant un sport à forte composante technique, « Cibles Couleurs » propose, dans un premier temps, de découvrir et d'apprendre les éléments techniques de base permettant une action de tir simple en toute sécurité. Dans un deuxième temps, la progression développera les techniques spécifiques permettant de se rapprocher d'un modèle théorique de compétition. Une fois ces bases acquises, elle abordera l'élaboration de techniques de compétition permettant d'assurer efficacement un résultat sportif.

Le souhait de la FFTir est de voir la pratique du Tir sportif s'inscrire comme un sport non seulement porteur de valeurs fidèles à l'esprit sportif mais aussi, plus largement, comme vecteur d'éducation et de citoyenneté. L'ensemble des valeurs et qualités éducatives évoquées au cours de la progression aura pour objectif de développer cet état d'esprit et trouvera un éclairage particulier auprès des différents niveaux de « Cibles Couleurs ».

2 Le cadre général de la progression « Cibles Couleurs »

2.1. Le public concerné

La progression « Cibles Couleurs » est destinée, de manière privilégiée, aux sportifs en formation des catégories Benjamins à Juniors. Mais elle concerne également tout tireur, indépendamment de sa catégorie d'âge, souhaitant entrer dans le dispositif car il s'agit d'une progression organisée par niveau de pratique et non par catégorie d'âge.



« Cibles Couleurs » est également accessible aux personnes en situation de handicap. Permettre l'accès à la pratique du Tir sportif à ces personnes représente un enjeu éthique,



social et pédagogique important pour les associations sportives.

D'un point de vue pédagogique, l'accompagnement des personnes en situation de handicap doit conduire l'entraîneur à :

- une **réflexion** sur le projet du club,
- une **prise en compte** de la diversité de ces publics,
- l'**adaptation** du matériel et des pratiques pédagogiques.

Il s'agit pour lui d'analyser les difficultés afin de trouver les adaptations et les ressources. L'objectif principal est l'apprentissage du tir au plateau au travers de la progression « Cibles Couleurs », tout comme avec une personne valide. Il s'agit simplement d'adapter la vitesse et les outils de la progression aux capacités de l'individu.



2.2. L'encadrement concerné

2.2.1. Les diplômés habilités à encadrer le dispositif « Cibles Couleurs »

Les formateurs bénévoles Plateau diplômés par la Fédération Française de Tir depuis le 1^{er} janvier 2016 (Brevets fédéraux animateurs, initiateurs, entraîneurs 1^{er} et 2^e degré) ont les compétences techniques et pédagogiques pour encadrer les niveaux correspondant à leur cursus de formation (voir tableau 1, page 7).

Les encadrants formés avant la mise en place du dispositif « Cibles Couleurs » Plateau ont pu acquérir les compétences requises s'ils ont suivi les stages de labellisation « Cibles Couleurs ».

Il est recommandé aux animateurs et initiateurs de suivre dans le cadre de leur formation continue les modules du Certificat de Spécialité Écoles de tir, intégrant le dispositif « Cibles Couleurs » et permettant de délivrer un niveau de cible supérieur aux droits ouverts par leur formation initiale.

Les formateurs diplômés de la branche professionnelle (CQP moniteur de Tir sportif) ou de la filière d'État (CSJEPS, BEES, DEJEPS et DESJEPS mention Tir sportif) sont habilités à encadrer le dispositif « Cibles Couleurs ».



2.2.2. Les formateurs habilités à valider les différents niveaux « Cibles Couleurs »

Depuis le 1^{er} janvier 2012, seuls sont habilités à valider les différents niveaux « Cibles Couleurs », les formateurs diplômés de la Fédération Française de Tir enregistrés sur le listing des formateurs labellisés « Cibles Couleurs ». Valider un niveau « Cibles Couleurs » signifie être la personne en charge de l'organisation de la session de validation et en être responsable en signant la fiche envoyée à la FFTir.

Dans le cadre de l'organisation d'une session, cette personne peut toutefois s'entourer d'encadrants ou de personnes non labellisés « Cibles Couleurs ».

Dans le cas où un club ne disposerait pas de formateurs diplômés et labellisés, il pourra se

Tableau 1 : niveau de compétence des formateurs

Cibles	Diplômes fédéraux ou d'État*
	BF Animateur
	BF Animateur
	BF Initiateur, CSJEPS mention Tir sportif et CQP Moniteur de Tir sportif
	BF Initiateur, CSJEPS mention Tir sportif et CQP Moniteur de Tir sportif
	CQP Moniteur de Tir sportif, BF Entraîneur 1 ^{er} degré, BEES 1 ^{er} degré et DEJEPS mention Tir sportif
	BF Entraîneur 1 ^{er} degré, BEES 1 ^{er} degré, DEJEPS et DESJEPS mention Tir sportif
	BF Entraîneur 2 ^e degré, BEES 2 ^e degré, DEJEPS et DESJEPS mention Tir sportif

* Conseillés pour la formation et requis pour la validation.

rapprocher d'une autre association pour participer à une session commune ou solliciter les compétences d'un professionnel du tir (CQP, CSJEPS, BEES, DEJEPS ou DESJEPS).

Par dérogation du DTN, les Responsables formation ligues (RFL) et les Responsables entraînement ligues (REL) ont toute autorité dans leur ligue pour organiser et valider des sessions « Cibles Couleurs » des niveaux supérieurs bleu, marron et arc-en-ciel.

À terme, il est souhaitable, afin de favoriser le bon fonctionnement de ce dispositif dans les clubs, d'orienter des personnes motivées vers les formations initiales d'animateur, d'initiateur, d'entraîneur ou vers le cursus de formation continue (obligation une fois par olympiade) comme le Certificat de Spécialité Écoles de tir.



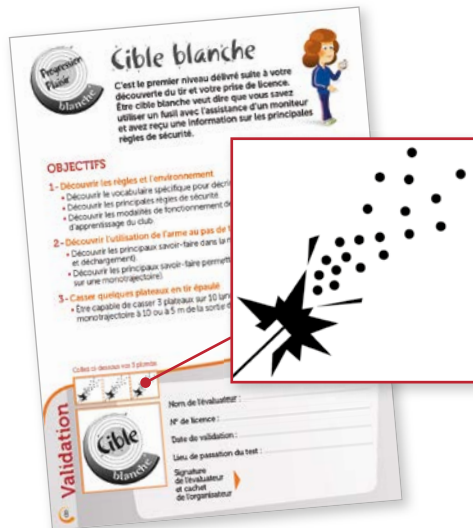
2.3. La vitesse de progression (possibilités d'accès aux différents niveaux)

L'accès aux différents niveaux de cette progression a été volontairement restreint en fonction des catégories d'âges, afin de s'assurer des capacités de compréhension et d'obtention pour chaque niveau. L'intérêt pour les encadrants n'est pas d'aller le plus vite possible dans cette progression, mais de s'assurer réellement de l'acquisition d'un niveau de pratique, voire de le stabiliser avant d'aborder le suivant.

Dans ce but et à la demande de nombreux éducateurs, afin notamment de pouvoir entretenir la motivation des plus jeunes entre deux niveaux, la FFTir a mis en place un dispositif intermédiaire et complémentaire applicable à toutes les disciplines couvertes par « Cibles Couleurs » : les « Plombs ».









Sa gestion est sous l'entière responsabilité des éducateurs des clubs en fonction de critères propres (assiduité, progression, participation,

performance, etc.). La validation des « Plombs » peut également correspondre à l'obtention d'un des trois objectifs (validation partielle des connaissances, savoir-faire ou capacité de réussite) lors d'une session de validation.



Tableaux indiquant les possibilités d'acquisitions et les durées minimum des différents niveaux

Tableau 2 : limitation en fonction de la catégorie d'âge

Cibles	Catégorie
 *	Tout public participant à une action de découverte.
	-
	Benjamin 1
	Benjamin 2
	Minime 1
	Minime 2 & Cadet 1
	Cadet 2 & 3
	Junior

* Un diplôme découverte permet de délivrer rapidement à toute personne participant à une action de découverte une première accroche permettant de l'engager vers la progression « Cibles Couleurs » avant le passage de la cible blanche.

Tableau 3 : durée minimum de formation exigée entre les couleurs

(comprenant la session de validation)

Cibles	Durée**
	Action de découverte.
 *	4 à 6 semaines***
	6 à 8 semaines
	8 à 10 semaines
	12 à 14 semaines
	15 à 20 semaines
	1 saison
	2 saisons

* Après la prise de licence.

** Nombre de séances minimum conseillé y compris la séance test et la séance de validation.

*** 1 séance = 1 semaine.

2.4. Comment engager son club dans le dispositif « Cibles Couleurs »

Tous les clubs affiliés à la FFTir ont le droit de participer au dispositif « Cibles Couleurs ». Ils doivent toutefois s'inscrire afin d'établir un lien avec la gestion fédérale du dispositif.

La procédure d'inscription d'un club au dispositif « Cibles Couleurs » est simple : il faut

bien évidemment avoir l'aval de la direction du club et avoir mis en place dans l'association un fonctionnement de type école de tir ou structure d'apprentissage.

Une fiche d'inscription au dispositif est à télécharger sur le site fédéral dans l'espace « Cibles Couleurs », puis à envoyer une fois renseignée au secrétariat formation / « Cibles

Couleurs ». Elle permet à la fédération de disposer des informations nécessaires pour les contacts téléphoniques ou par courriel avec les responsables et les formateurs de l'association.

En contrepartie de cette inscription, un kit pédagogique sur le dispositif sera envoyé au formateur comprenant le « Guide du formateur Cibles Couleurs Plateau », des exemplaires de passeports, pin's, autocollants, stickers et différents supports d'information (affiches techniques et pédagogiques) selon la disponibilité.

2.5 Le système de rattrapage pour les clubs formateurs désirant intégrer le dispositif

Exceptionnellement, une fois par saison sportive, il est possible à une ligue, sous la responsabilité

du RFL ou du REL, d'organiser une session de rattrapage pour permettre à des tireurs ou à des clubs investis dans la filière de compétition d'intégrer le dispositif « Cibles Couleurs ». Cette disposition concerne uniquement les personnes n'étant pas entrées dans la progression dès la phase de découverte du Tir sportif.

Cette session de rattrapage doit rester exceptionnelle et sera soumise à l'accord du département formation de la FFTir. Elle doit incorporer une préparation des tireurs à la session de validation et un accompagnement des formateurs des clubs concernés afin de les labelliser.

Le niveau le plus élevé pouvant être attribué lors de cette session de validation exceptionnelle sera le niveau cible verte.



3 La session de validation d'un niveau

3.1. Recommandations aux formateurs

Le passage d'un niveau « Cibles Couleurs » doit représenter un événement significatif pour le tireur et pour le formateur. Ce doit être l'aboutissement d'un cycle de travail permettant l'acquisition de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être. Dans cet esprit, il est recommandé d'organiser une session de validation d'un niveau « Cibles Couleurs » pour un groupe et non individuellement, à la carte ou de manière trop confidentielle.

L'éducateur décide du moment opportun où ses élèves peuvent valider un nouveau niveau de pratique.

- L'organisation des sessions cible blanche à cible verte par les clubs est libre. Toutefois, il leur est conseillé d'organiser ces sessions plutôt vers la fin des trimestres ou des semestres.
- L'organisation des sessions cible bleue à cible marron par les clubs est soumise à la simple condition d'informer leur ligue des dates en début de saison, pour prévoir la visite possible d'un observateur.
- L'organisation de la session cible arc-en-ciel par les clubs est soumise à la condition de disposer dans l'équipe d'évaluation d'un éducateur titulaire d'un diplôme fédéral d'entraîneur du deuxième degré ou diplômé d'État (DEJEPS ou DESJEPS mention Tir sportif). La fonction de RFL ou REL permet également de valider le niveau arc-en-ciel.
- Les cadres techniques chargés de mission auprès d'une ligue, d'une inter-région ou d'un collectif national peuvent également organiser des sessions de validation pour les stagiaires engagés dans une filière de détection dans le cadre du Parcours d'entraînement régional (PER) ou du Parcours d'excellence sportive (PES).

- Pour les niveaux cible bleue à cible arc-en-ciel où la validation est associée à la participation à un championnat de la Gestion sportive, il est recommandé d'organiser la session postérieurement à cette compétition :



Cible bleue
après le championnat départemental ou un concours inter-club,



Cible marron
après le championnat régional,



Cible arc-en-ciel
après le championnat de France.

3.2. L'inscription aux tests de validation

Selon l'effectif, pour pouvoir organiser les tests de validation, la structure organisatrice devra prévoir une inscription préalable.

Un droit d'inscription, incluant les frais de passation, les frais de passeport, les frais d'identification du niveau perçus par la FFTir (diplôme, pin's et autocollant), pourra être éventuellement demandé aux tireurs ou pris en charge par le club. Le comité départemental ou la ligue, cela en fonction de la volonté de développement et des moyens propres à chaque association.

Rappel : la cible blanche est gratuite.

Nota : il n'est pas obligatoire d'avoir suivi un cycle de formation pour se présenter à un test de validation, mais cela est fortement recommandé.





3.3 Comment organiser pratiquement une session de validation

Cinq temps forts sont nécessaires pour organiser une validation « Cibles Couleurs » :

A. LE TEMPS DE L'INFORMATION

Pensez à informer vos adhérents – les clubs proches – le comité départemental et, si besoin, la ligue. Après un temps de rodage nécessaire, il serait intéressant, à partir du niveau cible bleue, d'inscrire les dates des sessions de validation au calendrier de la ligue.

B. LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

► Lister les compétences pouvant être validées par de petits questionnaires ou des dérivés de jeux « Quizz », « Trivial Pursuit », « Mémo », « Incollables ».

► **Point négatif** : devoir préparer les supports à l'avance, rigide et non adaptable,

► **Intérêt de cette modalité** : gagner du temps. La forme jouée est plus accessible à certains et surtout aux jeunes.

► Lister les compétences pouvant être validées par un oral.

► **Point négatif** : perte de temps s'il y a beaucoup d'élèves,

► **Intérêt de cette modalité** : convivialité, adaptation possible aux élèves.

Cette manière est plus conviviale, elle permet de tester et, si besoin, de rattraper l'élève. Un questionnaire écrit est parfois trop rigide. Elle est également plus adaptée pour ceux ne maîtrisant pas complètement la lecture et l'écriture.

► Lister les compétences techniques pouvant être validées par un test de type match, comprenant un certain nombre de tirs (10, 20 plateaux...).

► **Intérêt de cette modalité** : évaluer plusieurs compétences en même temps (la capacité de réussite de l'objectif n° 3 avec une compétence technique de l'objectif n° 2, mais aussi certains comportements et le respect des règles de sécurité de l'objectif n° 1).

► Lister les compétences techniques nécessitant un atelier particulier, car évaluant des compétences spécifiques.

Certains savoir-faire techniques demandent une observation particulière, inadaptée ou irréalisable en situation de match.

► Lister les compétences nécessitant une observation en contrôle continu.

Certains savoir-être liés aux valeurs et qualités peuvent être évalués sous l'angle de la connaissance, mais l'enjeu est avant tout de faire vivre ces comportements sur les pas de tir et au sein du club.

C. LE TEMPS DE LA CONCEPTION

Le responsable de la session de validation doit choisir un type d'organisation :

► soit il doit organiser un test de validation pour un groupe restreint,

► soit il organise un test de validation pour un groupe conséquent.

► **Plan d'organisation pour un groupe restreint**

Il suffit de construire la passation des tests selon le mode « listing » ou « séance », en enchaînant pour tout le groupe et dans l'ordre, les différents tests à passer : test n° 1 + test n° 2 + test n° 3, etc.



► Plan d'organisation pour un grand groupe

Cela oblige à une organisation par « ateliers », où tous les inscrits vont passer en même temps et implique :

- **de prévoir une équipe de validation** : le responsable de la session de validation répartit le collectif de validation sur les différents ateliers en fonction des compétences spécifiques de chacun (assistant, arbitre, animateur, initiateur ou entraîneur),
- **de prévoir les différents ateliers** : en fonction des compétences à valider (voir le travail de réflexion conduit au préalable, si possible avec l'équipe afin de les investir dans le projet),
- **de prévoir la rotation dans les ateliers** : il faut définir un circuit de rotation et des temps de passage sur les différents ateliers.

Atelier 1 ► au fur et à mesure des arrivées.

Atelier 2 ► Atelier 3 ► Atelier 4 ► Atelier 5 ► les élèves sont dès le départ répartis sur les différents ateliers (2, 3, 4...). À la fin du temps défini pour le passage d'un test, le sous-groupe change d'atelier selon le plan de rotation défini par le responsable.

Liste des principales étapes à prévoir :

- Étape n° 1 ► le circuit administratif (vérifier les noms, les niveaux et les passeports),
- Étapes n°s 2-3-4 ► les évaluations (faire passer les différents tests),
- Étape n° 5 ► la validation (renseigner et valider les passeports).

• de constituer les groupes d'élèves :

Il existe plusieurs stratégies :

- liste alphabétique ou par club dans le cadre d'un seul niveau et d'une organisation départementale ou régionale,
- par niveau, par catégorie ou par épreuve.

Il est recommandé d'identifier les sous-groupes une fois ceux-ci constitués avec des casquettes, des gilets de tir, des brassards ou des dossards de couleurs différentes.

• de prévoir les documents de validation :

- documents spécifiques à votre organisation (fiches signées par l'évaluateur),
- documents techniques (fiches d'observations, questionnaires, etc.),
- jeux de cartes avec des questions « Cibles Couleurs ».



D. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'OBTENTION

- Concernant la progression « Cibles Couleurs », les cadres techniques du département formation de la FFTir recommandent d'organiser une véritable session de validation de niveau en l'officialisant par rapport au club, au comité départemental ou à la ligue et en lui donnant tout le décorum nécessaire pour en faire un outil indispensable et valorisant de ce dispositif, en particulier aux yeux des parents des plus jeunes et des partenaires de l'association.
- Au cours d'une session de validation, un niveau sera considéré comme obtenu par le tireur, à partir du moment où, l'évaluateur aura contrôlé et validé sur le passeport, l'acquisition des trois objectifs (règles et comportements, savoir-faire technique et capacité de réussite), puis collé l'étiquette de couleur correspondante, daté et signé.
- Il est recommandé de valider chacun des quatre premiers niveaux, cible blanche à verte, en une session unique, permettant de s'assurer des progrès et de la compréhension des tireurs à la fin d'un cycle de progression. En fonction des contraintes de chaque structure, les formateurs peuvent également instaurer un système de contrôle continu conduisant à valider les trois objectifs sépa-

rément. Dans ce cas, le troisième objectif doit impérativement être validé en dernier.

- Il est par contre possible d'obtenir les niveaux cible bleue à arc-en-ciel en plusieurs sessions. En effet, chacun des trois objectifs peut être validé séparément. Les feuilles du passeport correspondantes à ces niveaux comprennent la possibilité de faire des validations partielles, en face de chaque objectif.
- Attribuer un niveau « Cibles Couleurs » pour un formateur labellisé, signifie que le tireur possède bien la majorité des compétences enseignées par les encadrants tout au long du cycle de progression.

À cet égard, il est rappelé la possibilité de procéder à des validations partielles pouvant être matérialisées par l'attribution de « Plombs » correspondants à l'obtention d'un ou de plusieurs objectifs. Cette disposition permet de ne pas sanctionner de manière définitive un tireur n'ayant pas satisfait aux conditions d'acquisition de l'ensemble des objectifs d'un niveau donné. Les objectifs non-validés feront l'objet d'une nouvelle tentative de validation sur une session ultérieure, à l'issue d'un cycle de soutien en lien avec le grade de couleur visé.

La validation d'un niveau ne doit donc pas être galvaudée !



E. LA PARTIE ADMINISTRATIVE FÉDÉRALE

Procédure d'attribution « Cibles Couleurs »

À l'issue d'une validation d'un ou de plusieurs niveaux, le responsable (formateur labellisé), doit envoyer à la FFTir un formulaire spécifique (papier ou informatique), contresigné par lui-même et par la structure organisatrice (club, comité départemental ou ligue) accompagné des droits de 5 € par tireur validé à partir de la cible jaune.

Le secrétariat responsable de la gestion du dispositif « Cibles Couleurs » pourra ainsi expédier à l'adresse indiquée sur la fiche signalétique de votre école de tir ou structure d'apprentissage, les visuels d'identification de niveau (diplôme, autocollant et pin's).

Avant d'envoyer le dossier à la fédération, le responsable procédera aux vérifications suivantes :

- 1 – Le club est bien inscrit dans le dispositif « Cibles Couleurs ».
- 2 – Le responsable figure sur la liste des formateurs labellisés et son diplôme (animateur, initiateur ou entraîneur) correspond bien à celui exigé pour attribuer le(s) niveau(x) demandé(s) (voir tableau 1, page 7).
- 3 – Les tireurs sont bien licenciés. Pour le niveau blanc, le diplôme sera délivré une fois l'enregistrement de la licence sur la base fédérale effectué. Toutefois, cela ne modifiera pas la date de validation.
- 4 – Le tireur a bien l'âge minimum requis pour l'obtention du niveau de cible (voir tableau 2, page 9) et possède la couleur inférieure (voir passeport du tireur ou ITAC).
- 5 – Le nombre de semaines requises depuis l'obtention de la couleur précédente inscrite sur le passeport est bien atteint (voir tableau 3, page 9). Une séance minimum par semaine est exigée (contrôle informatique).

- 6 – L'ensemble des éléments demandés figure bien au dossier (identification des tireurs et formateurs, signatures et règlement financier).



4 Les outils de la progression « Cibles Couleurs » Plateau

Depuis 2015, le département formation a développé différents outils pour faire vivre le dispositif « Cibles Couleurs » Plateau et pour aider les formateurs.

Voici la liste des outils indispensables à se procurer :

- un **diplôme découverte** téléchargeable sur le site fédéral permet de délivrer rapidement à la personne venant découvrir le tir au plateau un premier élément permettant de l'orienter vers le dispositif « Cibles Couleurs ». La même charte graphique est utilisée sur ce diplôme et sur les diplômes « Cibles Couleurs »,
- **plusieurs affiches ont été réalisées ou sont en cours de réalisation pour égayer l'espace formation du club**, tout en faisant œuvre de support pédagogique : affiches pédagogiques (lexique fusil/cartouche/plateau, valeurs et qualités « Cibles Couleurs », code de conduite dans l'école de tir Plateau, règles générales de sécurité dans l'école de tir Plateau) et affiches techniques (positions « épaulée » et « désépaulée »). D'autres supports seront développés au cours des prochaines saisons.



5 Conseils aux formateurs

5.1 Au sujet des contenus de la progression « Cibles Couleurs »

Ce document intitulé « Guide du formateur Cibles Couleurs Plateau » est un guide d'utilisation. Les concepteurs de la progression « Cibles Couleurs » n'ont pas voulu vous dire comment vous deviez enseigner votre discipline, puisque vous le faites déjà fort bien depuis longtemps. Ils ont simplement essayé de jalonner et organiser un apprentissage du tir, concernant des tireurs débutants, en identifiant les compétences particulières devant être acquises à chaque niveau de la progression « Cibles Couleurs ».

La progression, conçue à l'attention des formateurs, dépasse l'ambition d'être un simple guide de leur action technique et pédagogique, pour les aider aussi dans leur projet éducatif. Dans cette optique, à chaque palier de progression, sera associée une valeur véhiculée par le sport et une qualité développée par la pratique du tir, permettant à nos adhérents de se structurer et de s'épanouir davantage. Dans ce cadre, le travail de l'éducateur consistera principalement à :

- **rendre son comportement exemplaire** afin d'être un modèle auprès des sportifs encadrés,
- **utiliser les outils de sensibilisation** créés par la FFTir afin de susciter les échanges autour de ces valeurs (emploi du « Cahier de jeux » sur les valeurs « Cibles Couleurs » par exemple),

- **mettre en place des projets** au sein de son club pour faire vivre ces valeurs et qualités en impliquant les tireurs engagés dans le dispositif (consultation et contribution aux fiches « Partage d'expérience » sur l'espace développement du site Internet de la FFTir).

Les références techniques et pédagogiques (en fait les contenus à enseigner) sont détaillées dans le « Guide pédagogique de l'animateur discipline Plateau » (cibles blanche et jaune), et le « Guide pédagogique de l'initiateur discipline Plateau » (cibles orange et verte). Vous y trouverez les modèles techniques auxquels il sera fait renvoi de manière systématique dans le présent document.

Pour des raisons pratiques, toutes les descriptions techniques s'adressent à un tireur droitier.

Dans un même esprit, les rédacteurs ont désigné l'encadrement par son niveau de diplôme (animateur, initiateur, entraîneur ou cadre technique) ou par un terme plus générique représentant la fonction d'encadrement (encadrant, éducateur ou formateur).



5.2 Précisions sur la méthodologie d'apprentissage utilisée dans « Cibles Couleurs »

Dans tout processus d'entraînement, la phase d'apprentissage est absolument indispensable à toute progression future. De sa bonne conduite dépend la suite de la carrière du tireur, sous-entendues :

- ses attitudes et comportements,
- l'étendue de ses connaissances,
- la qualité de sa technique,
- ses méthodes de travail,
- ses performances compétitives.

Nous pourrions comparer cette phase aux gammes pour un concertiste. Elles ne présentent pas de liaison directe avec ses prestations, mais sont indispensables à la constitution du « fond technique » de son fonctionnement.



L'ensemble de cette progression s'intègre dans un plan d'action et de préparation à long terme respectant une certaine chronologie. Le travail technique est nécessairement effectué en début d'apprentissage. Il précède une étude plus approfondie de la coordination des différents éléments de la séquence de tir, puis de l'analyse de la gestion des situations compétitives. Il ne faudrait pas croire pouvoir gagner du temps dans une progression en allant puiser d'emblée des informations dans les notions de perfectionnement. Oublier tout ou partie de l'initiation reviendrait à vouloir construire un édifice complexe sans fondation. Le pratiquant, tout comme l'entraîneur, doit faire preuve de patience pour franchir les étapes les unes après les autres.

Ces différents contenus ne s'opposent en rien, même si parfois le niveau du perfectionnement semble remettre en cause le programme vu lors des niveaux précédents. Il est nécessaire de conserver cela à l'esprit. En effet, lors de l'initiation, le but recherché est la mise en place de mécanismes de base ; cette dernière peut se faire uniquement sur des notions techniques simples, facilement compréhensibles et assimilables par tous. Pour cette raison, il est nécessaire d'opérer des choix restrictifs en traitant uniquement certains aspects de la technique. Il ne faut en aucun cas remettre en cause ce principe et ces acquis. Le formateur devra être attentif à adapter le niveau de technicité, en rapport avec le niveau d'homogénéité ou d'hétérogénéité du groupe et, dans la mesure du possible, tenter d'individualiser les apprentissages.

Le rôle premier de l'entraîneur auprès du tireur en formation est de trouver les situations d'apprentissage permettant la progression. Il doit également susciter l'envie en apportant des connaissances dont il est le détenteur privilégié. Cet apport a lieu prioritairement sur le plan technique en vue de faire gagner du temps dans l'obtention des progrès. Parallèlement, il apporte des remédiations à la pratique des tireurs par le biais de l'échange.

Au fil de la progression, il doit donc sans cesse revisiter son positionnement par rapport aux tireurs et à la structure de pratique en gardant à l'esprit l'objectif essentiel de l'apprentissage : l'acquisition de l'autonomie à moyen et long terme dans les différents secteurs de la performance. Aussi, en fonction des progrès des pratiquants et de leur prise d'indépendance, il devra ajuster ses interventions.

5.3 Conseils pour la mise en pratique

À chaque nouveau cycle, les formateurs ne doivent pas oublier de bien vérifier au préalable la possession par les tireurs de TOUTES les compétences requises par le niveau de couleur de cible obtenu par validation. Nous leur conseillons donc systématiquement de commencer par une évaluation diagnostique suivie d'un cycle de soutien pour vérifier les acquis et combler les manques potentiels avant de s'engager véritablement dans chaque nouveau cycle de progression.

Le nombre minimal de séances indiqué est très empirique. Vous devrez vous adapter en fonction de votre approche pédagogique, de votre méthodologie habituelle et surtout des capacités de vos élèves. L'enjeu de ce dispositif n'étant pas d'aller le plus vite possible, mais d'être certain que les tireurs ont acquis et stabilisé réellement les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être repérés. C'est pourquoi, il est indispensable de comprendre, comme éducateur, la nécessité de ne pas uniquement travailler les objectifs recherchés dans la progression. Il est également indispensable de savoir faire des retours sur les thèmes importants travaillés au cours des cycles précédents, thèmes ayant pu être en partie oubliés.

Vous devrez également continuer à rendre vos séances très ludiques ou bien commencer à le faire.

Les adhérents viennent tirer pour se détendre en pratiquant une activité physique et sportive. À chaque séance, ils doivent apprendre quelque chose de nouveau ou stabiliser un acquis. Cependant ils doivent également prendre du plaisir et avoir envie de se retrouver et de revenir au stand de tir.

5.4 Appropriation du dispositif par les formateurs

Les concepteurs de la progression font une ultime recommandation aux futurs utilisateurs. Depuis 2004, beaucoup de formateurs se sont appropriés le dispositif « Cibles Couleurs » et ont développé une véritable dynamique de formation au sein de leur club.

Aujourd'hui, à votre tour, comme formateur Plateau, vous allez vous lancer dans une expérience particulièrement enrichissante, car elle va vous orienter et vous rendre inventif. Vous allez donc progresser. « Cibles Couleurs » Plateau vous appartient désormais. Tous les utilisateurs : clubs, formateurs et tireurs deviennent partenaires de ce projet. Il vous revient de continuer à faire évoluer ce dispositif pour permettre aux pratiquants de vivre une belle aventure sportive et humaine.

Nous resterons donc très attentifs à vos remarques pour adapter le concept et vous procurer par la suite de nouveaux outils pédagogiques dont il vous semblera utile de disposer.

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions à l'adresse suivante : ciblescouleurs@fftir.org

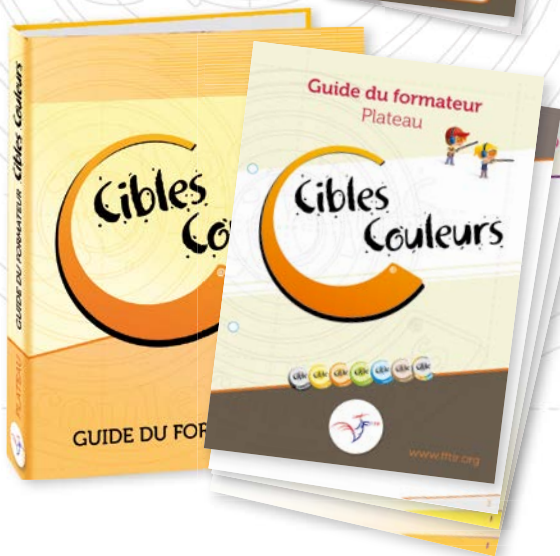


Retrouvez les outils servant à la promotion du tir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou votre tablette tactile.



Les outils de la progression

« Cibles Couleurs[®] » Plateau



Plan de formation « Cibles Couleurs » Plateau

Document de planification de la formation, incluant un calendrier mensuel et des objectifs pédagogiques détaillés.

Code de conduite dans l'école de tir Plateau

Progression

CODE de l'éducateur
 Je m'engage à :
 > respecter les tireurs,
 > développer l'esprit sportif et encourager le Code du tireur,
 > organiser une pratique sportive équilibrée,
 > respecter à toute échéance,
 > actualiser les ergos sportifs,
 > faire respecter le matériel et les équipements.

CODE des parents
 Je m'engage à :
 > faire respecter le Code du tireur « par mon enfant »,
 > valider le tir d'apprentissage par la pratique sportive,
 > actualiser les ergos d'une rencontre sportive,
 > respecter les propositions des éducateurs,
 > participer à la vie de l'école de tir.

CODE du tireur
 Je m'engage à :
 > faire respecter les règles de l'activité,
 > respecter les adversaires et les partenaires,
 > respecter les arbitres et les éducateurs,
 > faire preuve de civilité,
 > être maître de moi-même en toutes circonstances,
 > refuser toute forme de tricherie et de violence,
 > être loyal et tolérant dans le sport comme dans la vie.

Engagement

Fraternité

CODE du tir sportif
 Je m'engage à :
 > développer l'esprit sportif,
 > faire savoir que le jeu prime sur l'enjeu,
 > valider à l'écueil, la cordialité et la convivialité,
 > favoriser la participation,
 > former les éducateurs de l'école de tir,
 > promouvoir le dispositif « Cibles Couleurs ».

Développement de soi

CODE de l'arbitre
 Je m'engage à :
 > être impartial,
 > favoriser l'esprit du Tir sportif,
 > être neutre à la portée des jeunes tireurs,
 > arbitrer en éduquant.

Concentration

Respect **Maîtrise de soi**

www.fftir.org

Lexique Plateau

Fusil
 Diagramme illustrant les parties d'un fusil : Canon, Barillet, Gâchette, Courtois, etc.

Cartouche
 Diagramme illustrant les parties d'une cartouche : Goutte, Corps, Base, etc.

Plateau
 Diagramme illustrant les parties d'un plateau : Baril, Barillet, etc.

Règles générales de sécurité dans l'école de tir Plateau

- Il faut toujours considérer une arme comme chargée.
- Une arme ne doit jamais être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un.
- Il faut toujours manipuler les armes avec précaution.
- Il ne faut jamais faire confiance aux seuls sécurités de l'arme.
- Il ne faut pas que l'index touche la queue de détente pendant la fermeture du fusil.

Il est interdit :

- de toucher à son arme si une personne est en avant du pas de tir (déjà la zone de tir ou de préparation de la fosse),
- de toucher à l'arme d'un autre tireur sans lui avoir demandé la permission.

Il est recommandé :

- de porter une protection oculaire pendant le tir (obligatoire pour certaines épreuves).

Il est impératif :

- de transporter le fusil ouvert ou dans une mallette au stand de tir,
- de porter une protection auditive pendant le tir.

Concentration
Maîtrise de soi
Respect

www.fftir.org

Plateau position « épaulée »

1 Position
 Diagramme illustrant la posture de base pour le tir épaulé.

2 Visée
 Diagramme illustrant les techniques de visée.

3 Coordination
 Diagramme illustrant les exercices de coordination.

Plateau position « désépaulée »

1 Position
 Diagramme illustrant la posture de base pour le tir désépaulé.

2 Visée
 Diagramme illustrant les techniques de visée.

3 Coordination
 Diagramme illustrant les exercices de coordination.

